Ce qu'il fait pour vous...

Loire
LE DÉPARTEMENT

COVID-19

PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Handicap Instruction des demandes de reconnaissance de handicap ou tout autre renseignement au 04 77 49 91 91

RSA (Revenu de Solidarité Active)
Il continue à être versé aux 24 860 bénéficiaires (559,74 € montant max. pour une personne seule).

Aides d'urgence
Le versement des aides d'urgence continue.

ENFANTS CONFIÉS

1 250 enfants et ados sont placés dans des maisons de l'enfance gérées par le Département.

762 sont accueillis par **485** assistants familiaux (personnel du Département).

GRAND PUBLIC

Fermeture de tous les sites d'accueil au public

Accueil téléphonique au 04 77 48 42 42 et par mail : info@loire.fr

Routes
Gestion des 3 792 km de routes départementales (ex. intervention de 60 agents le 30 mars après les chutes de neige).

Til
- Gratuité des transports interurbains TIL.
- 16 lignes TIL circulent pour les déplacements nécessaires.

Médiathèque numérique
Ouverture à tous de la médiathèque numérique (ebooks, films, musique, jeux vidéo, formation... disponibles gratuitement) le 27 mars.

Archives départementales
consultables en ligne sur loire.fr.

Aiderlesautres.fr
Mise en place d'une plateforme d'entraide le 6 avril.

SENIORS

92 000 masques ont été distribués par le Département dans les EPHAD, les résidences autonomie, les établissements en charge des personnes handicapées, les services à domicile, les maisons d'accueil des enfants placés, les services d'aide à la vie sociale.

136 300 masques vont être livrés au Département dont l'essentiel est destiné au personnel de l'Autonomie.

Besoins des personnes âgées
évalués par téléphone (retraite, APA).
Les travailleurs sociaux assurent un suivi de leur plan d'aide et participent à maintenir le lien social.

APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
Elle est versée aux 24 042 bénéficiaires (personnes âgées dépendantes) soit à domicile, soit en établissement (montant maximum 1 737 €)

Aiderlesautres.fr
Mise en place d'une plateforme d'entraide depuis le 6 avril 2020.

ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

Paiement en urgence
de toutes les factures reçues et de l'intégralité des subventions annuelles (NB : la loi NOTRe interdit aux Départements d'aider les entreprises).

Agriculture
Tous les producteurs ligériens proposant de la vente directe recensés sur aiderlesautres.fr.

FAMILLES

Visites PMI à domicile ou à l'hôpital des familles avec jeunes enfants. Pour contacter Allo PMI : 04 77 49 76 76

Collègiens
- Gestion de cybercollege.fr et accès illimité aux ressources numériques "Je révise"
- Appel à projets « la vie d'après » pour les 10 -18 ans sur www.laviedapres.fr
- Accompagnement pour la continuité pédagogique et l'accueil des enfants de soignants.